

## **Les abolitions de l'esclavage aux Comores**

« A la suite de la campagne britannique aux Comores, comme dans le reste de l'océan Indien, les souverains de Mohéli, d'Anjouan et de la Grande Comore s'engagent à prohiber la traite d'esclaves dans leurs territoires à partir du milieu du XIX siècle, Ils vont même jusqu'à autoriser les croiseurs britanniques à fouiller et à saisir les boutres soupçonnés de transporter des cargaisons d'esclaves.

Les abolitions de l'esclavage surviennent à différents moments dans l'archipel. Mayotte est la première à déclarer abolition de l'esclavage par ordonnance royale le 9 décembre 1846, proclamée à Mayotte les 1<sup>er</sup> et 9 juillet 1847.

Anjouan abolit l'esclavage en septembre 1891 à la suite d'un mouvement insurrectionnel des esclaves makua réclamant leur liberté. Proclamée une première fois par Saïd Othman, poussé par cette révolte, l'abolition de l'esclavage est confirmée le 22 avril 1891 par le sultan Saïd Omar, mis à la tête de l'île par les Français.

En 1902, à Mohéli, la question foncière amène une révolte des esclaves makua dans le but d'améliorer leur condition servile, situation qui aboutit à l'abolition de l'esclavage.

La Grande Comore a aboli l'esclavage en 1904 ; le travail forcé qui avait été instauré l'avait rendu de fait caduque. Le travail forcé et l'engagisme remplacent l'esclavage pour fournir en main d'œuvre les entreprises coloniales (usines, manufactures, plantations, etc.). Les conditions de travail et de vie rappellent l'esclavage, et ont été sources de grèves et de soulèvements des travailleurs engagés, notamment celle des travailleurs engagés à Mayotte en 1856.

Les Britanniques ont signé deux traités visant à mettre fin à leur traite d'esclaves avec les souverains anjouanais :

- le 8 novembre 1844, à Mutsamudu avec le sultan Selim bin Alawi ;
- le 10 octobre 1882, à Bambao avec le sultan Abdallah bin Mohammed. »

« Les abolitions de l'esclavage aux Comores », in Mémoires d'esclavage aux Comores, Archives départementales, 2010

- 1) Quelle est la date d'abolition de l'esclavage à Mayotte ?
- 2) Pouvez-vous citer les dates de la proclamation de la nouvelle à Mayotte ?
- 3) Donnez les dates d'abolition de l'esclavage à Mohéli, à Anjouan et à la Grande Comore ? Pour quelles raisons l'esclavage a été aboli dans chaque île ?
- 4) Quelle puissance européenne est à l'origine des traités visant à supprimer la traite à Anjouan ?

- 5) Classez chronologiquement les différentes abolitions dans l'archipel des Comores. Ecrivez le nom de chaque île à côté de la date d'abolition.

### La libération des esclaves à Mayotte : le bilan

Le « dédommagement » versé aux propriétaires varie selon la nature de l'esclave libéré.

Enfants des deux sexes jusqu'à 15 ans 100 f.

Hommes valides de 15 à 50 ans 200 f.

Femmes valides de 15 à 50 ans 150 f.

Hommes et femmes au-dessus de 50 ans, infirmes et invalides, etc. 75 f.

Jean Martin, « L'affranchissement des esclaves de Mayotte, décembre 1846-juillet 1847 », Cahiers d'Etudes Africaines, vol.16, n°61-62, EHESS, Paris

- 1) En échange de quoi, les esclaves de Mayotte ont-ils été libérés ?
- 2) Quelle catégorie rapportait plus d'argent à son propriétaire ? Expliquez pourquoi.

### La libération des esclaves à Mayotte : le bilan

Résultats définitifs du comité d'évaluation des esclaves libérés (1er septembre 1847).

Esclaves ayant déclaré suivre leurs maîtres	1253	49,06%
Esclaves présentés pour indemnités	746	29,21%
Dont enfants	135	
hommes	333	
femmes	156	
vieillards, infirmes, etc.	122	
Esclaves gratuitement affranchis par leurs maîtres	323	12,65%
Esclaves ne s'étant pas présentés	232	9,08%
TOTAL	2554	
Décédés, marrons	169	

Archives Nationales d'Outre-Mer, GEN 135 (dossier 1149)

- 1) Combien d'esclaves y a-t-il à Mayotte en 1847 ?
- 2) Quelle catégorie est majoritaire ?
- 3) Combien d'esclaves ont été libérés volontairement par leur maître ?
- 4) Que veut dire le terme « marrons » ?